

Procédure d'archivage d'exercice dans Sage Comptabilité

Dernière actualisation : 3 décembre 2012

Pour tout renseignement complémentaire, nous sommes à votre écoute.
Service client : Tél. 05 56 16 10 46 | Fax : 05 56 16 10 45

Le logiciel de comptabilité Sage propose :

- 3 exercices en ligne 30
- 5 exercices en ligne 100.

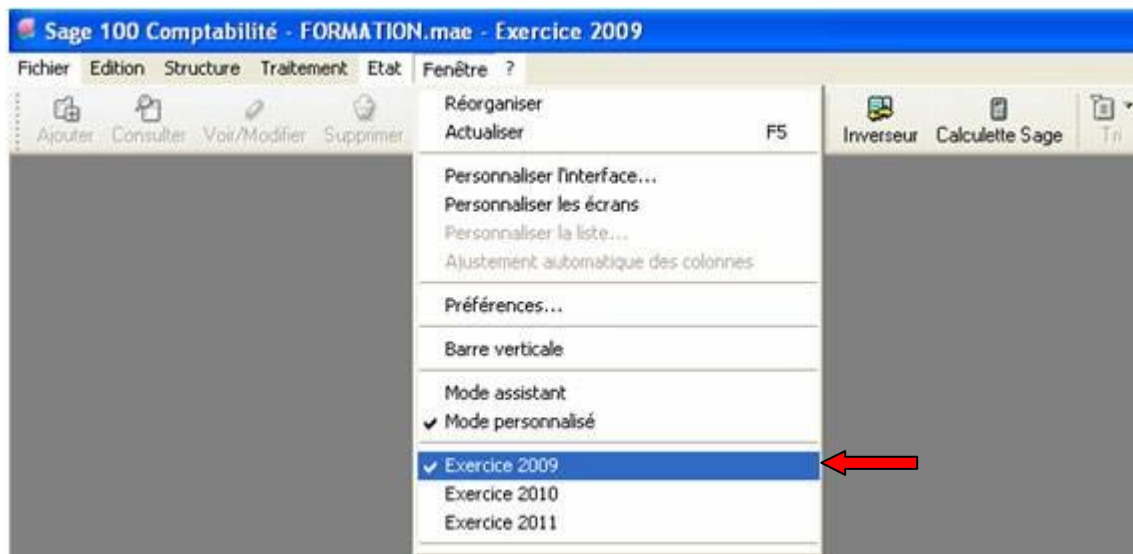
Si vous possédez déjà 3 ou 5 exercices suivant la version, vous devrez supprimer (Archiver) le premier exercice.

ATTENTION : avant d'effectuer la manipulation vous devez faire une sauvegarde de votre fichier comptable. Une simple copie suffit.

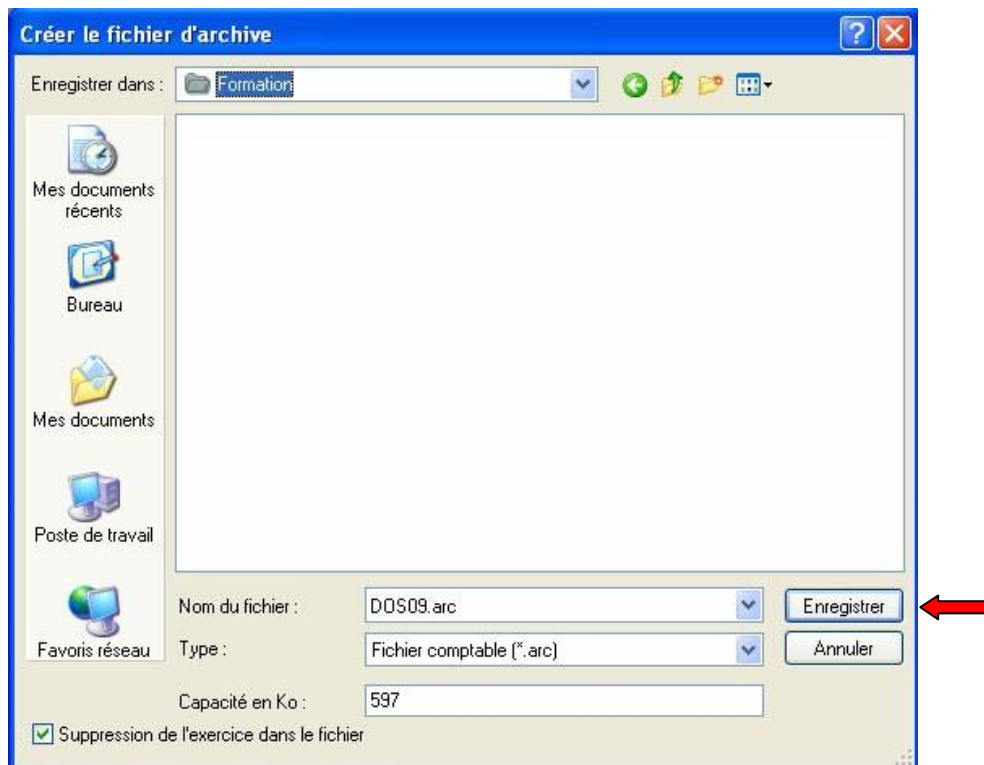
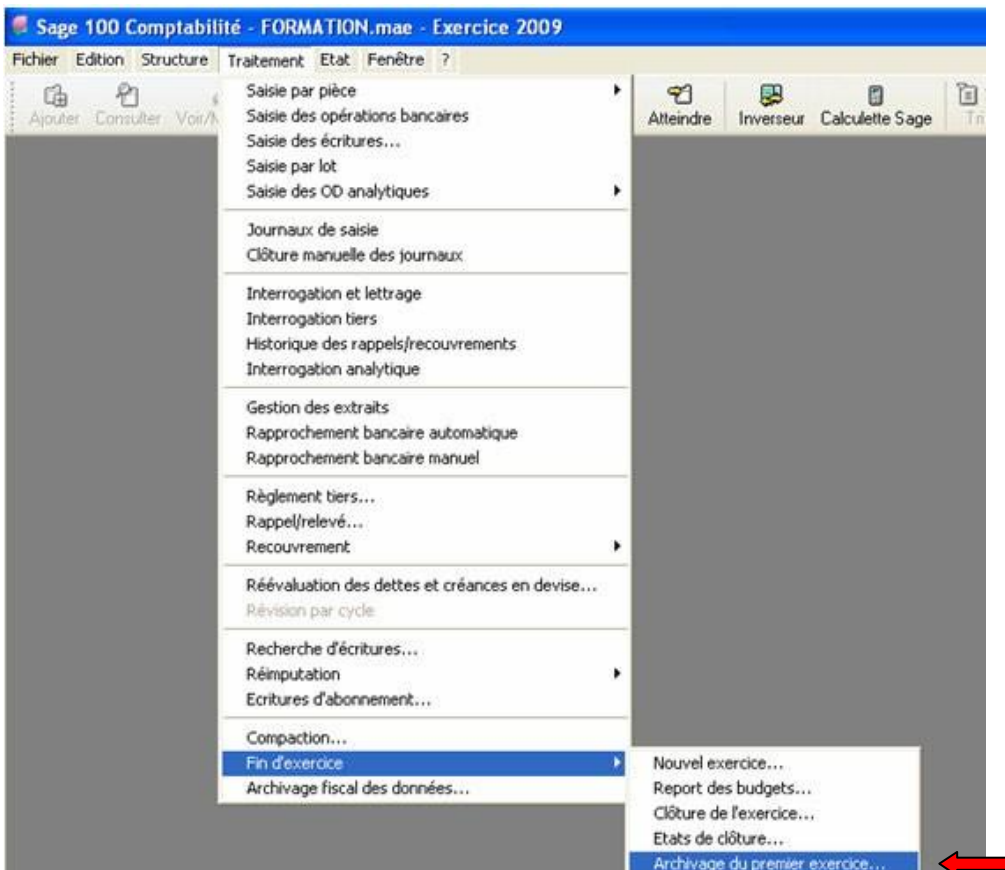
1. Sélectionnez le premier exercice depuis le menu *Fenêtre*

L'exercice doit être clôturé afin de pouvoir réaliser l'archivage. Si besoin, reportez-vous à la documentation sur la procédure de clôture.

Les dates présentes ne sont que des exemples.



2. Par l'intermédiaire du menu *Traitement / Fin d'exercice*, sélectionnez *Archivage du premier exercice* :



Il convient de choisir le chemin où sera enregistré votre fichier d'archive. De préférence sous H:\Sage\Nom de votre société.

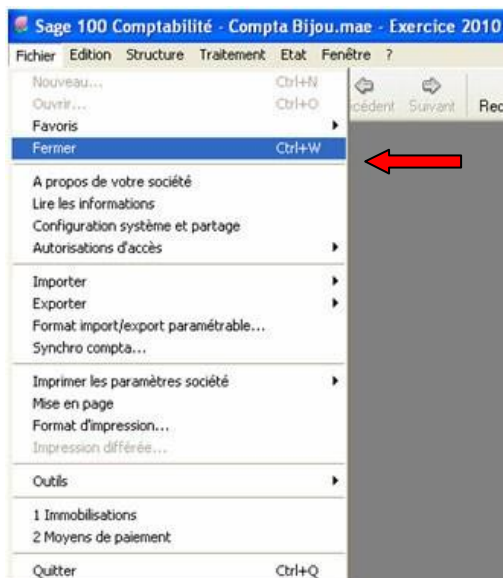
Cliquer ensuite sur le bouton *Enregistrer*.



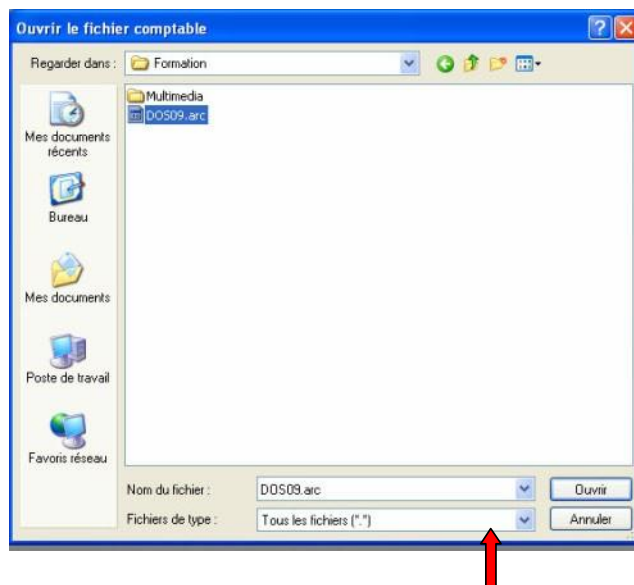
Décochez la case *Reprise des écritures non rapprochées*.

3. Ouverture d'un fichier Archivé :

Procédez à la fermeture du fichier comptable.



Par l'intermédiaire du menu *Fichier / ouvrir*, sélectionnez le fichier d'archive.



Afin de retrouver votre fichier, il faut impérativement modifier la ligne *Fichiers de type*.